

Les Indices Démographiques en Algérie

D^r. MAZAZI Younes
Maître de Conférences 'B'
Université de Blida 2

ملخص:

يتناول هذا المقال معرفة مختلف التغيرات الديموغرافية التي عرفها سكان الجزائر خلال العقود الثلاثة الأخيرة مثل تطور عدد السكان، نموه، تركيبته، تطور الوفيات العامة، وفيات الأطفال، وفيات الأمهات، أمل البقاء على الحياة، الولادات، الزواج وإسقاطات السكان. تسهل المؤشرات السكانية على الجهات الرسمية بوضع سياسات دقيقة للسكان من خلال مختلف البرامج المتعلقة بالصحة، التمدرس والتشغيل. تتصف تركيبة سكان الجزائر بميزة الشباب، تبلغ مثلا نسبة فئة أقل من 15 سنة 30.8% وكما تمثل فئة ما دون 30 سنة حوالي 64%.

Résumé:

L'objet de cet article est la mise en évidence des différents changements démographiques ayant affecté la société Algérienne durant les trente dernières années. L'évolution de l'effectif de la population, sa croissance, sa structure, l'évolution de la mortalité générale ; la mortalité infantile, la mortalité maternelle, l'espérance de vie, la natalité, la nuptialité et les perspectives de population sont les principaux sujets abordés dans cet article.

La population algérienne se caractérise par la jeunesse de sa composante. La population de moins de 15 ans se situe autour de 30,8 % de l'ensemble de la population algérienne. Les personnes de moins de 30 ans représentent 64% et les plus de 60 ans, 7,5%. Par ailleurs plus du cinquième de la population est en âge de scolarité (6-14 ans) et 61,8% en âge d'activité.

Introduction

La démographie a pour objet l'étude des populations aussi bien sous l'angle quantitatif que qualitatif. Elle est définie comme: "l'application des méthodes statistiques à l'étude des populations ou, plus généralement des sociétés humaines". (ALAOUI (M) p.13).

En deux décennies, le rythme d'accroissement de la population a été considérablement ralenti; de même, les attitudes et les comportements en matière de procréation ont connu des modifications importantes, générant de nouveaux modèles de nuptialité et de fécondité. L'accélération de la transition démographique observée au cours de la décennie 90, s'inscrit dans un contexte économique, social et politique marqué également par de profondes mutations.

1.- Evolution de la population

La population algérienne a été estimée à 38.7 millions habitants au 1^{er} janvier 2013, soit un excédent de population de l'ordre de 4.3 millions de personnes par rapport à 2008. La décennie 90 est marquée par une accélération de la transition démographique amorcée en 1986.

S'agissant du taux d'accroissement naturel ; la réduction a été de 30 % environ au cours de la décennie écoulée, en passant de 2,17 % en 1994, 1,47 % en 2000, 1,96 en 2009, 2,04 en 2011 et 2,16 en 2012.

Le cinquième recensement de population et de l'habitat, réalisé en 2008, a confirmé la baisse de la natalité observée (23,62 p.1000) à travers les données de l'état-civil et par là le caractère structurel de la transition démographique, amorcée en 1986. Actuellement le taux brut de natalité (TBN) est de 26,08 pour mille en 2012 (ONS, 2013).

2- Structure de la Population

La récente évolution des paramètres démographiques a fait que la structure de la population de l'année 2006 est plus proche de l'hypothèse haute des projections de la population établies en 2004. En 2007, cette structure reste caractérisée par un poids de

plus en plus important de la population en âge d'activité dont la part avoisine les 2/3 de l'ensemble de la population (64,80 %).

Les personnes de moins de 15 ans représentent 27,78 % de l'ensemble de la population algérienne et les 60 ans et plus, 7,43 % de ce même ensemble (ONS, n°471).

Tableau n° 01 : Evolution de la structure de la population (en proportions)

(Niveau national, 2000-2012)

Groupes d'ages	2000	2003	2007	2012
Moins de 15 ans	34,02	30,72	27,78	27,9
15-59 ans	59,28	62,22	64,80	63,6
60 an et +	6,70	7,06	7,43	8,3
Total	100	100	100	100
Source : MSP, Situation sanitaire et démographique, juillet 2008. -ONS: Démographie Algérienne, n 658, 2013.				

En conséquence, le profil de la pyramide des ages est modifiée par un rétrécissement de la base (avec une diminution conséquente de la part des moins de cinq ans estimée à 9.84 % en 2004 contre 16.6% au recensement de 1987). Pour rappel, cette proportion était de l'ordre de 18.8% en 1977 et de 19.7% en 1966.

Enfin, la population féminine en âge de procréer est estimée à 9,8 millions. (ONS, n°471).

3- Les déterminants de l'accroissement démographique

3.1- Natalité

La baisse de la natalité a été significative dès 1986 et plus accentuée au cours de la décennie 90, notamment à partir de 1994. L'infléchissement du taux de natalité dépasse en effet 5% par an entre 1994 et 2000, contre 2% par an entre 1986 et 1994. Le taux de natalité est passé de 28,98 pour mille en 1994 à 19,36 pour mille en 2000 (baisse de 10 points), pour se situer à 22,2 pour mille en 2007 et à 24,78 en 2011(ONS, 2011).

Tableau n° 03 : Evolution des taux de natalité et des naissances vivantes
(1986-2011)

Années	Taux de natalité p.1000	Effectif des naissances
1986	34,73	764 537
1990	30,94	775 000
1995	25,33	711 000
1998	21,33	617 000
2000	19,36	589 000
2002	19,68	617 000
2004	20,67	669 000
2006	22,07	739 000
2007	22,2	783 000
2008	23,62	817.000
2009	24,07	849.000
2010	24,68	888.000
2011	24,78	910.000
Source : MSP, Situation démographique et sanitaire, juillet 2008. -ONS, 658, 2013.		

En 2007, 783 000 naissances ont été déclarées à l'état civil contre 669 000 en 2004. La tendance observée ces dernières années s'est poursuivie en 2006. Le volume des naissances vivantes continue d'augmenter. Son accroissement annuel est de 5%.

L'arrivée d'un nombre important de femmes aux âges de reproduction et l'augmentation du nombre de mariages sont probablement à l'origine de l'accroissement des naissances, observé en 2004-2007. Ainsi, le Taux Brut de Natalité (TBN) a dépassé le seuil des 22 pour mille en 2007 (MSP, 2008). (Voir Tab. N° 08)

L'augmentation des effectifs de naissances, est liée à un ensemble de facteurs, d'une part à une amélioration de l'enregistrement à l'état civil, et d'autre part à l'amélioration des conditions sanitaires et la hausse du nombre de mariages (Voir Tab n° 08).

3.2- Santé de la reproduction et planification familiale

La contribution de la contraception et du recul de l'âge au mariage à la baisse de la natalité a été significative selon les résultats des enquêtes réalisées (Papchil-1992, EASF 2002, MICS-2006). La prévalence de la contraception chez les couples en âge de procréation, toutes méthodes confondues, se situe actuellement) à 62,5 % (2007)

contre 57 % en 2002 (Enquête algérienne sur la santé de la famille (EASF-2002) et 50.9% en 1992 (Papchild-1992). A ce titre, il est à souligner que le nombre des contraceptantes s'élève à 1.534 503 en 2007. (Pop-info, 2008, n°13).

3.3-Mortalité

3.3.1- Mortalité générale

La mortalité générale a connu à l'instar de la natalité, une réduction importante, de l'ordre de 50%, entre 1970 et 1986 avec un taux passant de 16,45 pour mille à 8.2 pour mille au cours de la période.

La tendance à la baisse s'est poursuivie au cours de la décennie 90. Le taux de mortalité générale estimé à 6,56 pour mille en 1994, 4,41 en 2002, se situe en 2007, à 4,20 décès pour mille habitants.

La baisse sensible des niveaux de mortalité est liée en grande partie à la baisse de la mortalité infantile.

3.3.2 Mortalité infantile

Pour évaluer l'état sanitaire d'un pays, l'OMS et l'UNICEF recourent le plus souvent à l'indicateur de mortalité infantile. La mortalité infantile a nettement régressé depuis l'indépendance. De 142 pour mille en 1970, elle était à 84.72 pour mille en 1980 pour atteindre 34.7 pour mille en 2002 et 26,9 en 2006 (ONS, 2006).

Cette régression s'est traduite par une réduction significative dans la structure totale des décès; la proportion des décès infantiles ne représente que 17 % en 2002, alors qu'elle avoisinait les 44 % en 1970 soit un recul de 27 points (M.BEDROUNI, 2007).

Tableau n° 04: Evolution des Taux de mortalité infantile par sexe (1992-2010)

Année	Taux de mortalité infantile p1000		
	Garçons	Filles	Ensemble
1992*	50,8	36,7	43.7
1998	38.7	36.0	37.4
1999	40.2	38.6	39.4
2000	38.4	35.3	36.9
2001	38.9	35.9	37.5
2002	36.1	33.3	34.7
2003	34.6	30.3	32.5
2004	32.2	28.5	30.4
2005	32.4	28.2	30.4
2006	28.3	25.3	26.9
2007	27.9	24.4	26.2
2008	32.4	28.2	30.4
2009	28.3	25.3	26.9
2010	27.9	24.4	26.2
2010	27.9	24.4	26.2
*: Données Papchild (1992)			
1988-2007 :.Données ONS 2007, n° 499.			

Ces progrès sont liés à l'amélioration des conditions générales de vie des populations et plus particulièrement à l'intensification des programmes nationaux en direction de la mère et de l'enfant ciblant, tout particulièrement les zones défavorisées (MSP, 2000).

3.3.3-Mortalité maternelle

Le taux de mortalité maternelle a été estimé d'abord à travers l'enquête Mortalité et Morbidité Maternelle et Infantile (EMMI) en 1989 à 230 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes puis à travers l'enquête EASME en 1992, à 215/100.000.

En 1999, l'enquête nationale sur la mortalité maternelle menée en collaboration avec l'institut national de santé publique (l'INSP) a consisté en un recensement exhaustif de l'ensemble des décès des femmes en âge de reproduction enregistrés à l'état civil qui a permis d'estimer le taux de mortalité maternelle à 117 décès pour

100.000 naissances vivantes. En 2007, le taux de mortalité maternelle a été estimé à 88,9/100 000 selon les statistiques du ministère de la santé.(MSP, 2008).

Tableau n° 05 : Evolution du taux de mortalité maternelle p.100.000

Année	Taux de mortalité maternelle	Source de donnée
1989	230	Enquête EMMI
1992	215	Papchil-1992
1999	117	Enquête mortalité maternelle
2005	96,3	Ministère de la santé
2007	88,9	Ministère de la santé
Ministère de la santé : Situation démographique et sanitaire, juillet 2008		

Cette baisse, au niveau national, est liée à la fois à la réduction de la fécondité et à l'amélioration générale de la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement que reflète l'augmentation du taux d'accouchement en milieu assisté (estimé à 91,2 % en 2002 (EASF-2002) contre 76 % en 1992. (Pachild-1992)

3.4. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance, qui constitue à la fois un indicateur de santé et de développement, a dépassé les 75 ans en 2006, soit un gain de plus de 20 années par rapport à 1970.

L'espérance de vie est estimée à 74.6 ans pour les hommes et à 76.7 ans pour les femmes. La tendance universelle de longévité féminine est ainsi confirmée avec un écart de 1.9 ans par rapport aux hommes (ONS, données statistiques, n° 471).

Tableau n° 06 : Evolution de l'espérance de vie selon le sexe
(2002-2011)

Sexe	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Femmes	72.5	72.9	73.9	73.6	74.6	74.7	76,4	76,3	77,0	77,4
Hommes	74.4	74.9	75.8	75.6	76.7	76.8	74,8	74,7	75,6	75,6
Ensemble	73.4	73.9	74.8	74.6	75.7	75.7	75,6	75,5	76,3	76,5
Source : ONS, Données statistiques, 2007, n° 499. ONS, Données statistiques, 2013										

3.5- Nuptialité

Le schéma général de la nuptialité a connu au cours des dernières années des modifications profondes. Si les comportements matrimoniaux ont été caractérisés par une précocité et une forte intensité du mariage jusqu'aux années 80, un recul très important de l'âge moyen au premier mariage est enregistré depuis. Selon les résultats de l'enquête Papfemme-2002, l'âge moyen au premier mariage est estimé à 33.0 ans, chez les hommes et à 29.6 ans, chez les femmes.. (CIPD+10, p.21).

Tableau n° 07 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe

Sexe	1966	1970	1977	1987	1998	2002
Femmes	18.3	19.3	20.9	23.7	27.6	29.6
Hommes	23.8	24.4	25.3	27.7	31.3	33.0
Source Ministère de la santé, Rapport National CIPD+10, 2003 p.21						

Concernant les taux bruts de nuptialité estimés à partir des actes de mariages enregistrés à l'état civil, il y a lieu de noter qu'au cours des dernières années, une légère hausse est observée. Pour la première fois, depuis plus d'une vingtaine d'années, le taux de nuptialité a dépassé 6 pour mille (6,97 pour mille avec 218 620 mariages en 2002 contre 5,6 pour mille en 1985 avec 123 688 mariages). Il convient de souligner que la hausse observée est liée, en sus de l'amélioration de l'enregistrement des mariages à l'Etat civil, en grande partie à l'effet de la structure par âge avec l'arrivée des femmes en en age de reproduction. Cette hausse est confortée ainsi par le phénomène de récupération des mariages reportés durant la décennie 90, et ce à suite à l'amélioration des conditions et au développement de programmes d'habitat sous ses différentes formes (EPLF, AADL et LSP). (CIDP+10, p.21)

Tableau n° 08 : Evolution du taux brut de nuptialité et du nombre de mariages
(1998-2013)

Années	Taux de nuptialité p.1000	Nombre de mariages
1998	5,36	158 298
2000	5,84	177 548
2002	6,97	218 620
2003	7,55	240 463
2004	8,27	267 633
2005	8,30	279 548
2006	8,82	295, 295
2007	9,55	325 485
2008	9,58	331.190
2009	9; 68	341.321
2010	9,58	344.819
2011	10,05	369.031
2012	9,90	371.280
2013	10,13	387.947
Source : ONS, Données statistiques, 2007, n° 499. -ONS:Données démographiques, n° 658, 2013		

Les informations fournies par l'état civil montrent que 387.947 mariages ont été déclarés en 2007 contre 295, 295 en 2006, d'où un taux brut de nuptialité de 10,13 pour mille (ONS, n° 658, 2013).

La proportion des femmes célibataires a augmenté et les écarts évidents entre les deux sexes au début de la décennie ont été considérablement réduits. La part des femmes célibataires aux âges de la reproduction, entre 15 et 49 ans, a plus que doublé en passant de 27,9% en 1977 à 49,58% en 1998 pour atteindre 55,03% en 2002. (CIDP+10, p.22)

4- Evolution future de la population Algérienne

A partir des résultats du quatrième recensement de la population et de l'habitat réalisé en 1998, de nouvelles projections ont été élaborées par l'Office National des Statistiques en 2004 en intégrant les données les plus récentes disponibles, traduisant la décrue démographique observée.

Tableau n° 09: Evolution de la population algérienne à l'horizon 2020 selon
L'hypothèse moyenne (ONS 2004)

Année 2000		Effectifs (milliers)		%
	Total	Hommes	Femmes	%
Populatio n totale	30417	15369	15 048	100
0- 4	3033	1552	1481	9,97
6-14	6622	3375	3247	21,77
20-59	14320	7205	7115	47,08
16-59	17265	8706	8559	56,76
60+	2069	1007	1062	6,80

Année 2010	Total	Hommes	Femmes	Total
Populatio n totale	35 164	17 760	17 404	100
0- 4	3085	1570	1 516	8,77
6-14	5322	2715	2607	15,13
20-59	19 949	10 079	9870	56,73
16-59	22 765	11 515	11 251	64,74
60+	2746	1 326	1420	7,81

Année 2020	Total	Hommes	Femmes	Total
Populatio n totale	40 552	20479	20 073	100
0- 4	3510	1786	1724	8,66
6-14	5747	2923	2825	14,17
20-59	23 559	11 925	11 634	58,10
16-59	25 864	13096	12768	63,78
60+	4157	2026	2131	10,25
Source : ONS : Projections de la population, n° 106, Décembre 2004.				
Source : Rapport national, CIPD+10, p.32.				

Ainsi, les prévisions en matière de population indiquent, que la population totale s'accroîtrait de près de 10 millions de personnes en l'espace de 20 ans, soit une évolution de 33,3 % avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 1,4%. De

30,417 millions en janvier 2000, elle atteindrait près de **40,552** millions en janvier **2020**. (CIPD+10, p 31)

Ces projections de population reflètent les implications directes de la transition démographique accélérée et ses répercussions sur la structure par âge de la population, avec une réduction importante des populations jeunes et une augmentation sensible des classes d'âges actifs.

Ainsi on observe, selon l'hypothèse moyenne retenue, que:

- l'augmentation des effectifs de la tranche d'âge des (20-59 ans) passant de 14,320 millions soit (47,1%) en 2000 à 23,559 millions en 2020, soit (58,1%), annonce un meilleur équilibre démographique, avec une répartition plus homogène des différentes classes d'âge et une réduction conséquente des catégories les plus jeunes.

- l'augmentation des effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus, (plus de 1,5 millions), et leur part (+3,5%) à long terme (2020) révèle le vieillissement démographique progressif. (CIPD+10, p 31)

Les premiers résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2008) donné par l'ONS sont comme suit :. Le nombre d'algériens résidant sur le territoire national est estimé à 34,8 millions d'habitants, dont trois (03) millions dans la capitale (Alger).

- Le nombre des ménages ordinaires et collectifs est évalué à 5 millions 776 mille 441, dont 71% résident dans les agglomérations chefs-lieux, 15,7% dans les agglomérations secondaires et 13 % en zone éparse.
- Le nombre des membres du ménage a atteint une moyenne de 9,5 individus alors qu'il était de 6,6 en 1998. IL est. de 7, 7 pour la population nomade.
- S'agissant de l'évolution du nombre des membres du ménage ordinaire et collectif, il est passé de 6,4 en 1998 à 5,8 en 2008 pour les agglomérations chefs-lieux, de 6,7 à 6,1 pour les agglomérations secondaires et de 7,2 à 6,4 pour les zones éparses.
- Les résultats du recensement mettent en évidence l'accroissement du parc immobilier occupé qui a augmenté de 28,5 % en comparaison avec l'année

1998. L'enquête a évalué le nombre de ces logements occupés dans les agglomérations chefs-lieux était de 3 millions 749 mille 768 en 2008, alors qu'il était de 2 millions 776 mille 642 unités en 1998.

Conclusion

En résumé, on peut dire que la démographie est l'étude des populations humaines à un moment donné et dans leur évolution. Elle vise à décrire, analyser et expliquer les causes historiques, sociologiques, économiques ou naturelles des phénomènes démographiques.

La population est également un facteur primordial de la vie économique. Son importance et sa structure déterminent partiellement, dans une société donnée, la qualité du travail, le volume global de la demande et les éléments fondamentaux de l'équilibre de la croissance économique.

On peut dire que l'Algérie a connu de profondes mutations économiques et sociales à travers les phénomènes démographiques cités, c'est pour cela, quelle accorde une attention particulière au développement et en particulier, au secteur de la santé pour l'amélioration des conditions sanitaires de la population en générale et la protection de la femme et de l'enfant.

Bibliographie

- 1- ALAOUI Moulay Mamoune, La Démographie, Editions la Source, 1994.
- 2- BEDROUNI Mohamed, La Démographie régionale en Algérie, Analyses comparatives, thèse de doctorat, Université de Blida, 2007.
- 3- CENEAP , Eléments de réflexion pour une politique de population, 1999, n°14.
- 4- KOUAOUCI Ali : Familles, Femmes et contraception, Ceneap, 1992.
- 5- Mahler H., (1981), « Que signifie: la santé pour tous d'ici l'an 2000 ». Forum Mondial de la santé, 2 (1) : 5-26,OMS.
- 6- Ministère de la Santé Publique, (1993), La Santé au Maroc, Stratégie de développement, 1999 .
- 7- Ministère de la Santé, (1989), Enquête Nationale sur la Planification familiale, la Fécondité et la santé de la Population au Maroc (ENPS) 1987, Rapport final, p197.
- 8- Ministère de la Santé, Stratégie sectorielle de la santé, document de travail inédit, 1998, 75 p.
- 9- MSP, Enquête Morbidité et Mortalité infantile, 1989.
- 10- MSP, Enquête Algérienne sur la santé de l'enfant et de la mère, 1995.
- 11- MSP, Politique nationale de population à l'horizon 2010, janvier, 2000.
- 12- MSP, Enquête Algérienne sur la santé et la famille : Analyses Approfondies, 2005.
- 13- MSP, Population et Développement en Algérie, Rapport National,CIPD+10, 2003.
- 14- MSP, Bulletin d'information et de communication :Pop-Info, juillet 2008, n°13.
- 15- MSP : Situation démographiques et sanitaire 2000-2007, juillet 2008.
- 16- OMS, (1978), Les soins de santé primaires, Rapport de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, Alma Ata (URSS), 6-12 sept. 1978. Rapport conjoint de l'OMS et du Fonds des Nations.
- 17- ONS, Données statistiques 2006, n° 471.
- 18- ONS, Données statistiques 2007, n° 499.
- 19- ONS, Quelques statistiques et indicateurs sociaux, juillet 2007.
- 20- ONS, L'Algérie en chiffres, 2006.
- 21- ONS, Données statistiques 2006, 2010.
- 22- ONS, Données statistiques 2013, n° 658.